

Rapport financier trimestriel

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Le 31 décembre 2022

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Table des matières

Le 31 décembre 2022

	<u>Page</u>
Aperçu de la Société	1
Résultats trimestriels	2 - 3
Analyse des risques	4
Événements marquants	4
Rapport sur l'utilisation des crédits	4
Déclaration de responsabilité de la direction	5
État de la situation financière non audité	6
État des résultats d'exploitation non audité	7
État des gains et pertes de réévaluation non audité	8
État de l'évolution des actifs (dettes) financiers nets non audité	9
État des flux de trésorerie non audité	10
Notes accompagnant les états financiers intérimaires non audités	11 – 18

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

Le 31 décembre 2022

Le présent rapport financier trimestriel de Marine Atlantique S.C.C. (la « Société ») porte sur la période de neuf mois close le 31 décembre 2022. Il doit être lu en parallèle avec le Sommaire du plan d'entreprise 2022-2023/2026-2027 et le Rapport annuel 2021-2022 de la Société qui comprend les états financiers annuels vérifiés pour l'exercice clos le 31 mars 2022. On peut trouver des renseignements sur la Société, notamment le Rapport annuel et le Sommaire du plan d'entreprise, une fois qu'ils sont approuvés par le gouvernement fédéral, à l'adresse www.marineatlantique.ca.

Les états financiers non audités et les notes complémentaires ont été établis selon les Normes comptables du secteur public. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Marine Atlantique S.C.C. est une société d'État fédérale chargée de remplir le mandat constitutionnel d'offrir un service de transport de marchandises et de passagers entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et Port aux Basques, à Terre-Neuve-et-Labrador. Ce service assure une liaison essentielle entre la province de Terre-Neuve-et-Labrador et le Canada continental.

Marine Atlantique S.C.C., qui a son siège social à St. John's (T.-N.-L.) gère des terminaux à Port aux Basques et à Argentia, T.-N.-L., et à North Sydney, en N.-É. La Société assure deux liaisons : un service de traversier quotidien de 96 milles marins maintenu à longueur d'année entre Port aux Basques et North Sydney, un service de traversier saisonnier de 280 milles marins entre Argentia et North Sydney.

Pour s'acquitter de son mandat, Marine Atlantique S.C.C. exploite une flotte composée de quatre traversiers de cote glace : le *Blue Puttees*, le *Highlanders*, l'*Atlantic Vision* et le *Leif Ericson*. La Société fait chaque année rapport au gouvernement du Canada par l'entremise du ministre des Transports.

Pour garantir l'exploitation sécuritaire des navires en mer, Marine Atlantique S.C.C. est assujettie à diverses lois et à divers règlements, dont le *Code canadien du travail*, le *Règlement sur la sécurité et la santé au travail* (en milieu maritime), la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses* et ses règlements, la *Loi sur la responsabilité en matière maritime* et ses règlements, la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, la *Loi maritime du Canada*, la *Loi sur le cabotage*, le *Règlement sur la sûreté des traversiers intérieurs* et la Partie III du *Règlement sur la sûreté du transport maritime*. La Société est également assujettie à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie marine en mer (SOLAS), le plus important de tous les traités internationaux visant la sécurité des navires marchands.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

Le 31 décembre 2022

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Aperçu de la performance financière de la Société (en milliers de dollars)

Trimestre clos le 31 décembre 2022

	Réel	Budget	Exercice précédent	Écart par rapport au budget ¹		Écart par rapport à l'exercice précédent ¹	
				\$	%	\$	%
Revenus	\$ 26 920	\$ 21 458	\$ 22 819	5 462	25%	4 101	18%
Charges	\$ 64 758	\$ 58 321	\$ 59 098	(6 437)	-11%	(5 660)	-10%

Neuf mois clos le 31 décembre 2022

	Réel	Budget	Exercice précédent	Écart par rapport au budget ¹		Écart par rapport à l'exercice précédent ¹	
				\$	%	\$	%
Revenus	\$ 112 062	\$ 96 676	\$ 82 407	15 386	16%	29 655	36%
Charges	\$ 205 141	\$ 194 657	\$ 178 048	(10 484)	-5%	(27 093)	-15%

¹ Un écart positif correspond à un résultat favorable par rapport aux montants inscrits au budget/comptabilisés pour l'exercice précédent

Aperçu statistique

Trimestre clos le 31 décembre 2022

	Réel	Prévisions	Exercice précédent	Écart par rapport aux prévisions ²		Écart par rapport à l'exercice précédent ²	
				N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Passagers	52 269	47 859	47 172	4 410	9%	5 097	11%
Véhicules de tourisme	21 197	18 494	19 672	2 703	15%	1 525	8%
Véhicules utilitaires	22 023	20 509	20 885	1 514	7%	1 138	5%
Équivalents autos ³	112 145	103 515	106 079	8 630	8%	6 066	6%
Traversées	396	424	381	(28)	-7%	15	4%

Neuf mois clos le 31 décembre 2022

	Réel	Prévisions	Exercice précédent	Écart par rapport aux prévisions ²		Écart par rapport à l'exercice précédent ²	
				N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Passagers	329 269	305 403	206 106	23 866	8%	123 163	60%
Véhicules de tourisme	131 900	116 955	82 787	14 945	13%	49 113	59%
Véhicules utilitaires	72 301	67 551	70 343	4 750	7%	1 958	3%
Équivalents autos ³	444 604	406 921	378 946	37 683	9%	65 658	17%
Traversées	1443	1376	1332	67	5%	111	8%

² Un écart positif correspond à un résultat favorable par rapport aux prévisions/résultats de l'exercice précédent

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

Le 31 décembre 2022

³ Un équivalent auto ou EA correspond à la longueur moyenne d'une automobile

REVENUS

Les revenus de la Société ont été de 25 % plus élevés pour le trimestre et de 16 % plus élevés depuis le début de l'exercice, le trafic de passagers ayant été supérieur aux prévisions. Les gains réalisés sur dérivés ont dépassé les prévisions de 8,4 millions de dollars, la hausse des prix du carburant ayant entraîné des gains liés au programme de couverture du carburant.

Par comparaison avec l'exercice précédent, les revenus de la Société ont été 18 % plus élevés pour le trimestre et 36 % plus élevés depuis le début de l'exercice. Tous les secteurs de trafic ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'assouplissement des restrictions de voyage. Le trafic passager a considérablement augmenté, soit 60 % de hausse d'une année à l'autre. Les gains réalisés sur les dérivés se sont établis à 7 millions de dollars de plus comparativement à l'exercice précédent, car la hausse des coûts du carburant a été en partie compensée par des positions couvertes favorables.

CHARGES

Comparaison avec le budget

Les charges de la Société ont été supérieures de 11 % par rapport au budget au cours du trimestre et de 5 % depuis le début de l'exercice. Les coûts du carburant ont été considérablement plus élevés par rapport au budget en raison de la hausse des prix du combustible. Les charges d'exploitation ont été supérieures aux prévisions au cours du trimestre en raison surtout des modifications au calendrier d'entretien de la flotte et à une inflation supérieure aux prévisions. Les droits d'affrètement ont été inférieurs au budget en raison des taux de change favorables.

Comparaison avec l'exercice précédent

Les charges de la Société ont augmenté de 10 % pour le trimestre et de 15 % depuis le début de l'exercice par rapport à l'exercice précédent. Les charges globales de fonctionnement ont été plus élevées au cours du trimestre comparativement à l'exercice précédent en raison de l'intensification des activités d'entretien. La hausse des dépenses de fonctionnement depuis le début de l'exercice comparativement à l'exercice précédent était attribuable à l'augmentation du trafic. Signalons également que les augmentations de prix des fournitures et du fret ont contribué aux augmentations au niveau des matériaux, des fournitures et des services. Enfin, les prix du carburant étaient considérablement plus élevés au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice comparativement à l'exercice précédent.

Immobilisations corporelles

La Société a consacré 6,9 millions de dollars à ses immobilisations au cours du troisième trimestre dans le cadre de son programme de réinvestissement en continu de ses actifs. Cela comprenait un montant de 2,5 millions de dollars pour des projets visant les navires et de 4,4 millions de dollars pour l'amélioration des installations côtières et l'acquisition de services et équipements de technologie de l'information.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

Le 31 décembre 2022

Prévisions

D'après les résultats de la première période de neuf mois et de l'affectation budgétaire pour le reste de l'exercice, la Société prévoit qu'elle fonctionnera à l'intérieur du cadre financier approuvé. Il n'y a eu aucune révision aux buts et objectifs comparativement au Sommaire du plan d'entreprise 2022-2023/2026-2027.

ANALYSE DES RISQUES

Les risques financiers auxquels est exposée la Société ont déjà été communiqués dans le Sommaire du plan d'entreprise de 2022-2023/2026-2027 et le Rapport annuel de 2021-2022. Il n'y a aucun changement important par rapport aux risques.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Au cours du troisième trimestre, Marine Atlantique S.C.C. a atteint certains jalons importants : la pose de la quille du nouveau navire a commencé en novembre; le travail de construction sur le nouvel immeuble administratif de Port aux Basques a été entrepris et le premier véhicule électrique a été introduit dans le cadre de notre cheminement progressif vers notre objectif de zéro émission nette d'ici 2050.

RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS

La Société a reçu des crédits parlementaires de 19,6 millions de dollars du gouvernement du Canada au cours du troisième trimestre clos le 31 décembre 2022 (78,1 millions de dollars depuis le début de l'exercice). Veuillez vous reporter à la note 2a) des états financiers intermédiaires non audités de la Société en ce qui a trait à la politique comptable pour les crédits du gouvernement. À la note 5 des états financiers intermédiaires non audités, nous précisons l'utilisation des crédits reçus au cours de la période.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Rapport financier trimestriel
Le 31 décembre 2022

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalie importante. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements de ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers non audités donnent, dans tous leurs éléments significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société aux dates présentées dans les états financiers trimestriels et pour les périodes closes à ces dates.



Murray Hupman, ing.
Président et chef de la direction



Shawn Leamon, CPA, CGA,
Vice-président aux Finances

St. John's (T.-N.-L.)
Le 17 février 2023

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Etat non audité de la situation financière

Au 31 décembre 2022
(en milliers de dollars)

	<u>31 déc.</u> <u>2022</u>	<u>31 mars</u> <u>2022</u>
Actifs financiers		
Trésorerie (note 4)	14 899 \$	9 955 \$
Débiteurs	6 702	14 438
Somme à recevoir du gouvernement du Canada (note 5)	-	13 954
Stocks destinés à la revente	384	381
Instruments financiers dérivés	8 662	10 842
Actif au titre des prestations de retraite constituées	167 424	161 633
	<u>198 071 \$</u>	<u>211 203 \$</u>
Passif		
Créditeurs et charges à payer	44 500 \$	29 088 \$
Instruments financiers dérivés	-	804
Revenus reportés	2 272	11 978
Somme à payer au gouvernement du Canada (note 5)	4 280	-
Charges à payer au titre des indemnités de vacances	6 660	6 487
Passif au titre des prestations de retraite constituées	3 123	3 123
Passif au titre des avantages complémentaires de retraite constitués	52 389	52 258
Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi constitués	11 832	11 272
	<u>125 056</u>	<u>115 010</u>
Actifs financiers nets	<u>73 015 \$</u>	<u>96 193 \$</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	354 383	369 308
Stocks destinés à la consommation	33 237	30 650
Charges payées d'avance	6 552	5 344
	<u>394 172</u>	<u>405 302</u>
Excédent accumulé	<u>467 187 \$</u>	<u>501 495 \$</u>

Éventualités (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Etat des résultats non audité

Au 31 décembre 2022
(en milliers de dollars)

	Pour les 3 mois terminés en		Pour les 9 mois terminés en	
	2022	2021	2022	2021
Revenus				
Transports	21 524 \$	19 939 \$	92 290 \$	71 967 \$
Produits du supplément pour le carburant	1 869	1 811	8 365	6 698
Autres produits	130	22	268	64
Gain de change	238	31	273	-
Gain réalisé sur dérivés	3 159	1 016	10 866	3 678
	26 920	22 819	112 062	82 407
Charges				
Salaires et avantages sociaux	23 956	22 813	79 361	69 915
Droits d'affrètement	4 365	3 984	11 951	11 624
Carburant	11 531	6 632	38 053	20 716
Matériaux, fournitures et services	7 626	6 489	22 559	18 974
Réparations et entretien	2 849	2 002	7 755	6 831
Assurance, loyer et services publics	2 011	1 833	5 765	5 475
Frais de déplacement	285	199	970	302
Frais administratifs	361	183	1 437	673
Avantages sociaux futurs (note 6)	(852)	-	(2 556)	-
Coût de renouvellement de la flotte	256	467	362	693
Perte de change	-	-	-	80
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	266
Amortissement	12 370	14 496	39 484	42 499
	64 758	59 098	205 141	178 048
(Déficit) avant le financement public	(37 838)	(36 279)	(93 079)	(95 641)
Financement public				
Exploitation	16 376	21 576	35 309	49 499
Immobilisations	6 947	6 056	24 559	21 343
	23 323	27 632	59 868	70 842
Déficit lié aux activités	(14 515)	(8 647)	(33 211)	(24 799)
Excédent accumulé, au début de la période	472 122	480 677	490 818	496 829
Excédent accumulé, à la fin de la période	457 607 \$	472 030 \$	457 607 \$	472 030 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
État non audité de réévaluation des gains et pertes

Au 31 décembre 2022
(en milliers de dollars)

	Pour les 3 mois terminés en		Pour les 9 mois terminés en	
	2022	2021	2022	2021
Gains (pertes) de réévaluation cumulés, début de l'exercice	8 812 \$	5 340 \$	10 677 \$	1 408 \$
Gains (pertes) de réévaluation survenus pendant la période				
Gain non réalisé (perte non réalisée) sur devises	456	(183)	280	(160)
Gain non réalisé (perte non réalisée) sur produits dérivés	3 471	515	9 489	7 086
Montant reclassé dans l'état des résultats				
(Gain réalisé) perte réalisée sur dérivés	(3 159)	(1 016)	(10 866)	(3 678)
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période	768	(684)	(1 097)	3 248
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de la période	9 580 \$	4 656 \$	9 580 \$	4 656 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Etat de la variation des actifs financiers nets non audité

Au 31 décembre 2022

(en milliers de dollars)

	Pour les 3 mois terminés en		Pour les 9 mois terminés en	
	2022	2021	2022	2021
Déficit lié aux activités	(14 515) \$	(8 647) \$	(33 211) \$	(24 799) \$
Changement dans les immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 947)	(6 056)	(24 559)	(21 343)
Amortissement d'immobilisations corporelles	12 370	14 496	39 484	42 499
Pertes (gains) sur cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	266
(Augmentation) des immobilisations corporelles	5 423	8 440	14 925	21 422
Variation due aux autres actifs non financiers				
Variation nette des stocks destinés à la consommation	(7 474)	(5 384)	(2 588)	1 224
Variation nette des charges payées d'avance	(633)	999	(1 207)	3 556
Diminution des autres actifs non financiers	(8 107)	(4 385)	(3 795)	4 780
Gains (pertes) de réévaluation nets	768	(684)	(1 097)	3 248
Diminution des actifs financiers nets	(16 431)	(5 276)	(23 178)	4 651
Actifs financiers nets, début de la période	89 446	91 394	96 193	81 467
Actifs financiers nets, fin de la période	73 015 \$	86 118 \$	73 015 \$	86 118 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Etat des flux de trésorerie non audité

Au 31 décembre 2022
(en milliers de dollars)

	Pour les 3 mois terminés en		Pour les 9 mois terminés en	
	2022	2021	2022	2021
Activités de fonctionnement				
Rentrées de fonds - clients	24 684 \$	21 789 \$	91 817 \$	77 083 \$
Rentrées de fonds - autres produits	130	22	268	64
Financement public - exploitation	12 708	10 871	47 848	56 475
Financement public - immobilisations	6 947	6 056	30 252	29 234
Produits des actifs détenus pour la vente	-	-	-	-
Sorties de fonds - fournisseurs	(20 348)	(23 885)	(72 729)	(65 594)
Rentrées (sorties) de fonds - règlement de dérivés	3 159	2 571	16 000	3 563
Sorties de fonds - employés	(23 269)	(21 145)	(75 998)	(66 511)
Sorties de fonds - avantages sociaux futurs	(1 187)	(736)	(2 544)	(3 943)
	2 824	(4 457)	34 914	30 371
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 947)	(6 056)	(30 251)	(29 234)
	(6 947)	(6 056)	(30 251)	(29 234)
Effets des variations de change sur la trésorerie	456	(183)	280	(160)
Augmentation nette de la trésorerie	(3 667)	(10 696)	4 943	977
Trésorerie au début de la période	18 566	22 321	9 956	10 648
Trésorerie à la fin de la période	14 899 \$	11 625 \$	14 899 \$	11 625 \$
La trésorerie comprend :				
Trésorerie affectée			5 995 \$	6 476 \$
Trésorerie non affectée			8 904	5 149
			<u>14 899 \$</u>	<u>11 625 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

Le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars)

1. BASE DE PRÉSENTATION

Marine Atlantique S.C.C. (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.* de 1986 établit la Société comme société d'État mère. Dans le but de se conformer à la Politique maritime nationale (1995), le mandat de la Société a été réduit à l'exploitation d'un service de traversier.

La Société exploite un service de traversiers entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Les activités de Marine Atlantique S.C.C. ont un caractère évidemment saisonnier et la plus forte période d'activités de la Société est l'été (deuxième trimestre) et la période la moins achalandée est l'hiver (quatrième trimestre), car les nombreux touristes préfèrent voyager l'été. La Société profite donc de l'hiver pour effectuer une grande partie des travaux d'entretien annuel nécessaires sur ses navires et terminaux portuaires.

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés par la direction selon la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Le référentiel comptable est celui des Normes comptables du secteur public du Canada. Les états financiers intermédiaires ne présentent pas toutes les informations à fournir qui figurent dans les états financiers annuels audités de Marine Atlantique S.C.C. Les informations présentées ci-après s'ajoutent à celles qui sont contenues dans les états financiers annuels. Les états financiers intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers et les notes afférentes de l'exercice clos le 31 mars 2022.

2. MÉTHODES COMPTABLES IMPORTANTES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables du secteur public du Canada.

a) Financement public

La Société reçoit un financement public qui lui permet de répondre à ses mesures de trésorerie à court terme, notamment de faire face aux charges de l'excédent des charges d'exploitation sur les produits tirés des activités commerciales et d'acquiescer des immobilisations corporelles. Le financement public reçu est comptabilisé en résultats de l'exercice au cours duquel il a été autorisé et toutes les exigences définies ont été satisfaites par la Société. Tout écart entre les montants reçus et les montants requis constitue une somme à recevoir du gouvernement du Canada (ou à payer à ce dernier). La Société vend parfois des actifs et doit alors verser le produit net de la vente des actifs au Trésor. Le cas échéant, le produit net réalisé est porté en diminution des besoins de financement de l'exploitation pour l'exercice au cours duquel la vente a eu lieu.

b) Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs et les créditeurs et les charges à payer, et la somme à recevoir du (à payer au) gouvernement du Canada sont évalués au coût.

Les dérivés sont initialement évalués à la juste valeur à la date de passation des contrats sous-jacents, puis réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier dérivé soit décomptabilisé, et, à ce moment, le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation associé à l'élément décomptabilisé fait l'objet d'une écriture de contre-passation et est reclassé dans

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

Le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars)

l'état des résultats. Les instruments dérivés sont décomptabilisés à la date d'expiration des contrats sous-jacents.

c) Indemnités d'assurance à recevoir

Les débiteurs comprennent des indemnités recouvrables sur assurances qui sont comptabilisées au moment où la Société a l'assurance raisonnable que l'assureur approuvera la réclamation et versera les indemnités.

d) Stocks

Les stocks, qui se composent surtout d'articles destinés à la consommation à bord des navires, sont évalués au moins élevé du coût historique ou du coût de remplacement.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, qui englobent les navires, les installations côtières et le matériel, sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé.

La flotte de la Société comprend les navires qui lui appartiennent et les projets de navire. Les installations côtières se composent des bâtiments, des terminaux, des installations de débarquement, des quais et des infrastructures connexes. Le matériel comprend le matériel informatique et les logiciels, le mobilier et les véhicules.

Les principales pièces de rechange sont comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles et ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas utilisées. À cette fin, les principales pièces de rechange sont celles qu'on envisage d'utiliser pendant plus d'un exercice pour une immobilisation corporelle donnée.

Les coûts des travaux en cours comprennent les matériaux, la main-d'œuvre directe et les frais indirects. Les montants compris dans les travaux en cours sont virés à la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles au moment où l'actif est prêt à être utilisé, puis ils sont ensuite amortis.

L'amortissement est calculé à des taux suffisants pour permettre la radiation du coût des immobilisations corporelles, déduction faite de leur valeur résiduelle, sur la durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire. Le coût des projets à bord des navires, déduction faite de leur valeur résiduelle, est amorti sur la durée de vie utile de l'actif ou la durée de vie utile du navire, à l'éventualité la plus courte.

Les durées de vie utiles estimatives et les méthodes d'amortissement sont passées en revue à la fin de chaque exercice. Les taux appliqués aux principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

Navires (y compris les projets de navires)	5 % à 10 %
Installations côtières	2,5 % à 5 %
Matériel	10 % à 25 %
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou durée de vie utile (à l'éventualité la plus courte)

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

Le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars)

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services, la valeur de l'immobilisation est ramenée à sa valeur résiduelle, le cas échéant. Il ne peut y avoir de reprise sur réduction de valeur.

f) Avantages sociaux futurs

La Société comptabilise ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux et les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes, au fur et à mesure que les prestations sont constituées.

i) Actif (passif) au titre des prestations de retraite constituées

La Société offre, par l'entremise d'un fiduciaire, un régime de retraite agréé à prestations déterminées qui couvre la quasi-totalité de ses salariés, un régime de retraite supplémentaire non capitalisé à l'intention des cadres supérieurs embauchés avant le 1^{er} mars 2001 et un régime d'avantages de retraite supplémentaire non capitalisé, adopté en 2006 à l'intention des titulaires de certains postes désignés, qui établit des prestations pour les services rendus depuis 2004. L'admissibilité à ce dernier régime a été élargie en vue de constituer des prestations pour les services rendus depuis 2009, au bénéfice de tous les participants au régime de retraite agréé à prestations déterminées qui sont visés par le maximum des prestations payables en vertu du régime agréé. En règle générale, toutes les prestations sont fondées sur les années de service et la rémunération moyenne la plus élevée ou la rémunération au départ à la retraite des employés.

Le coût des retraites est déterminé de façon actuarielle par la méthode de répartition des prestations prévues, au prorata des services et des meilleures estimations faites par la direction du taux de rendement prévu des placements des régimes, des taux prévus de croissance de la rémunération, des taux d'inflation prévus et de l'âge de départ à la retraite des employés. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des régimes de retraite est fondé sur le rendement prévu des actifs du régime de retraite agréé et une estimation des coûts d'emprunt pour les autres régimes.

Le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime est fonction du rendement estimatif, selon les conditions du marché applicables à la date d'évaluation, de chaque grande catégorie d'actifs et de la composition cible d'actifs précisée dans la politique de placement établie pour le régime. Le rendement prévu des actifs est déterminé par référence à la valeur liée au marché qui est appliquée aux actifs du régime aux fins de l'établissement des états financiers. La valeur liée au marché des actifs du régime est établie en appliquant une méthode qui prévoit l'amortissement des gains et pertes relatifs au rendement prévu sur cinq ans. Les gains ou pertes actuariels résultent de l'écart entre le taux de rendement réel et le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime et des variations de la valeur des obligations au titre du régime de retraite par suite de modifications d'hypothèses actuarielles ou d'écarts entre les résultats réels et les prévisions établies en fonction des hypothèses.

Les gains et pertes actuariels au titre du régime de retraite agréé et du régime d'avantages de retraite supplémentaire adopté en 2006 sont amortis sur la durée utile estimative du reste de la carrière active des participants. Les gains et pertes actuariels au titre de l'ancien régime de retraite supplémentaire sont amortis sur l'espérance de vie moyenne estimative des participants. Les rajustements découlant des modifications apportées au régime, nets après compensation des gains ou pertes actuariels non amortis concernant les services rendus par les salariés au cours de l'exercice précédent sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle la modification a été apportée.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

Le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars)

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants au régime de retraite agréé et au régime d'avantages de retraite supplémentaire adopté en 2006 est de 10 ans (10,2 ans en 2021). L'espérance de vie moyenne estimative des participants à l'ancien régime de retraite supplémentaire est 11,4 ans (12,2 ans en 2021).

ii) Avantages complémentaires de retraite

La Société fournit une assurance-vie et une assurance pour soins de santé et soins dentaires à ses employés actifs ou à la retraite. Les employés syndiqués et non syndiqués et les cadres sont admis à une assurance-vie de base et à une assurance-vie facultative dès le premier jour du mois qui suit 60 jours d'emploi continu. Les syndiqués deviennent admissibles à des prestations dans le cadre d'une assurance complémentaire couvrant les soins médicaux et dentaires à partir du premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 1 040 heures de travail effectuées et les employés non syndiqués et les cadres y sont admissibles à compter du premier jour du mois qui suit la date à laquelle ils ont été embauchés.

Le coût des avantages complémentaires de retraite est déterminé de façon actuarielle par les meilleures estimations de la direction sur le taux futur de participation au régime de soins de santé et de soins dentaires des retraités, du coût moyen des soins de santé par personne assurée, des taux tendanciels du coût des soins de santé et de leur utilisation, du taux de croissance de la rémunération et des taux de mortalité.

Les rajustements découlant des gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés concernés.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants aux régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 11,4 ans (11,4 ans en 2021). Les rajustements apportés en raison de modifications des régimes, pour un montant net après compensation des gains ou pertes actuariels non amortis concernant les services rendus par les salariés au cours de l'exercice précédent, sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période où la modification a été apportée.

iii) Avantages postérieurs à l'emploi

Pour certains employés et anciens employés, la Société est un employeur auto-assuré qui est responsable du passif des indemnités pour accidents de travail. Le coût de ce passif est déterminé sur une base actuarielle à l'aide de la valeur actualisée nette du passif lié aux accidents de travail des employés actuels et anciens employés lorsque des indemnités sont accordées par la Workplace Health, Safety and Compensation Commission de Terre-Neuve-et-Labrador, la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick ou la Workers' Compensation Commission de l'Île-du-Prince-Édouard, ou lorsque des modifications législatives sont apportées et qu'on peut raisonnablement établir une estimation des coûts futurs prévus. La direction comptabilise les variations de la valeur actualisée nette du passif en se fondant sur les estimations actuarielles des coûts futurs mises à jour en fonction des données réelles et des modifications apportées aux hypothèses actuarielles.

Les rajustements qui découlent des gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne prévue de versement des indemnités, qui est de 10 ans (10 ans en 2021).

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

Le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars)

g) Constatation des revenus

Les produits des activités de transport et du supplément pour le carburant sont comptabilisés lorsque les services de traversier sont rendus. Les clients de la Société doivent payer à l'avance au moment où ils font leur réservation. Les montants reçus sont d'abord comptabilisés comme des revenus reportés, puis constatés en tant que revenu reporté lorsque les services de traversier sont rendus. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

h) Charges

Les charges sont comptabilisées en comptabilité d'exercice. Les charges d'exploitation sont donc comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus.

Les charges comprennent également des provisions qui reflètent la variation de la valeur des actifs et des passifs, y compris des provisions pour créances douteuses et pour obsolescence des stocks. Les charges englobent aussi l'amortissement des immobilisations corporelles, la consommation des stocks et les charges payées d'avance.

i) Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont des décaissements effectués avant l'achèvement des travaux, la livraison des biens ou la prestation des services, ou des paiements versés à l'avance aux termes de contrats de location.

j) Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les engagements et les éventualités libellés en devises étrangères sont convertis au cours du change en vigueur à la date de clôture. Un gain ou une perte de change qui se produit avant le règlement est comptabilisé dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Dans la période de règlement, le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation fait l'objet d'une écriture de contre-passation dans l'état des gains et pertes de réévaluation et un gain ou une perte de change déterminé en fonction du cours du change à la date de comptabilisation initiale de l'élément est comptabilisé dans l'état des résultats.

k) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent donner lieu à des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est comptabilisé et une charge est constatée. Si la probabilité ne peut être établie ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant en cause, l'évaluation est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

l) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui résultent de situations incertaines, qui seront dénouées par un événement futur déterminant. L'existence d'un actif éventuel est mentionnée dans les notes complémentaires s'il est probable que l'événement futur déterminant se produise. Si

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

Le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars)

l'événement futur déterminant est improbable ou impossible à déterminer, aucun actif éventuel n'est présenté dans les notes complémentaires.

m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables du secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur le montant des actifs, des passifs et sur l'information sur les actifs et les passifs éventuels présentés à la date de clôture et les montants des revenus et des charges présentés au cours de la période. Les estimations comptables importantes de la Société portent notamment sur ce qui suit : l'actif au titre des prestations de retraite constituées, le passif au titre des prestations de retraite constituées, les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi, les durées de vie utile des immobilisations corporelles et les litiges. Les estimations sont établies à partir des meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers et elles sont révisées annuellement pour refléter les nouvelles informations obtenues. Les résultats réels pourraient différer des estimations établies.

3. ADOPTION D'UNE NOUVELLE NORME COMPTABLE

La Société possède plusieurs immobilisations à long terme, notamment des navires. Dans le cadre de son programme d'entretien, toutes les matières contrôlées sont manipulées et éliminées conformément à la réglementation. Dans la mesure du possible, les navires déclassés sont vendus sur des marchés secondaires à des acheteurs responsables. Dans ces circonstances, l'état du navire, y compris la présence de toute matière contrôlée, sera entièrement divulgué et la remise en état, ainsi que toute obligation éventuelle de mise hors service, deviendra la responsabilité du nouveau propriétaire.

La Société a conclu certains baux d'exploitation dans le cadre desquels le navire ou la structure seront retournés dans l'état où ils ont été livrés, à l'exception de l'usure normale. Compte tenu de la nature des immobilisations et des options disponibles à l'heure actuelle, il est impossible d'établir de façon raisonnable l'obligation liée à la mise hors service d'actifs. Aucun passif n'a été comptabilisé pour le moment dans les états financiers.

4. TRÉSORERIE

La trésorerie comprend la trésorerie affectée qui se compose de liquidités libellées en euros qui sont détenues dans un compte de garantie bloqué dans une banque allemande pour le traversier mixte *Atlantic Vision*. Le montant total du solde libellé en euros se chiffre à 4 147 € (4 500 € en 2021), ce qui correspond à 5 995 \$ CA au 31 décembre 2022 (6 641 \$ au 31 mars 2021).

5. SOMME À PAYER AU (OU À RECEVOIR DU) GOUVERNEMENT DU CANADA

La Société est financée par le gouvernement du Canada en fonction principalement de ses besoins de trésorerie. En outre, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'excédent cumulé au cours d'un exercice peuvent être financés par le gouvernement du Canada au cours d'exercices différents. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets de la Société pour un exercice donné diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou des principes comptables généralement reconnus.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

Le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2022 (9 mois)	31 mars 2022 (12 mois)
Somme à payer au gouvernement du Canada au début de la période	\$ (663)	\$ 29
(Somme à recevoir) du gouvernement du Canada au début de la période	(13 290)	(13 899)
Crédits parlementaires reçus au cours de la période	78 101	131 419
Comptabilisés au cours de la période :		
Exploitation	(35 309)	(93 598)
Immobilisations corporelles	<u>(24 559)</u>	<u>(37 905)</u>
(Déficit) excédent - financement public à la fin de l'exercice	18 233	(84)
(Somme à payer) au gouvernement du Canada à la fin de la période	-	(13 290)
Somme à payer au gouvernement du Canada à la fin de la période	\$ 4 280	\$ (663)

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Au cours des neuf mois terminés le 31 décembre 2022, la charge nette au titre des avantages sociaux futurs a été de (2 556 \$) (194 \$ au 31 décembre 2021). La charge comprenait les coûts au titre du régime de retraite agréé à prestations déterminées de la Société, du régime d'assurance-vie et de soins de santé et de soins dentaires pour les retraités et des indemnités pour accidents du travail.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

Le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars)

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon les mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux parties non apparentées. Au cours de la période, la Société a engagé des charges de 476 \$ (346 \$ en 2021) avec d'autres sociétés d'État, ministères et organismes publics fédéraux. En outre, le gouvernement du Canada finance la Société, comme cela est précisé dans les notes complémentaires 2a) et 5. Transports Canada a autorisé la Société à utiliser gratuitement les terrains publics sur lesquels sont sis ses terminaux portuaires. Aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre, car la juste valeur de ce service qui est rendu gratuitement ne peut pas faire l'objet d'une estimation viable.

8. ÉVENTUALITÉS

Il n'y a eu aucun changement aux éventualités au titre des litiges depuis la fin de l'exercice le plus récent. Il n'y a eu aucune nouvelle poursuite pour laquelle un paiement est probable.